

2022

ANNALES

ESH

CONCOURS  
ECRICOME  
PREPA

VOIE ÉCONOMIQUE ET  
COMMERCIALE

VOIE ÉCONOMIQUE

## SOMMAIRE

ESPRIT DE L'ÉPREUVE	PAGE 3
PRINCIPES DE NOTATION	PAGE 5
RAPPORT DE CORRECTION	PAGE 10
ÉLÉMENTS DE CORRECTION	PAGE 18
PLANS ENVISAGEABLES	PAGE 29

## ESPRIT DE L'ÉPREUVE

### ■ ESPRIT GÉNÉRAL

L'enseignement d'économie, sociologie et histoire du monde contemporain a pour objectif l'analyse et la compréhension du monde contemporain, du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours, grâce à trois approches complémentaires, la science économique, l'histoire économique et sociale, et la sociologie.

Cette matière est caractérisée par l'interdisciplinarité entre l'économie, l'histoire et la sociologie. Les candidats doivent maîtriser les principaux concepts, mécanismes et modèles de l'analyse économique, en articulation avec le cours d'économie approfondie lorsque le sujet s'y prête. Les candidats doivent être capables de restituer les hypothèses et raisonnements des analyses économiques qui expliquent les conclusions auxquelles sont parvenus les grands auteurs (les conclusions seules ne sont pas intéressantes, ce sont les arguments qui importent). Les analyses théoriques et la présentation de certains fondements méthodologiques de l'économie et de la sociologie ne doivent pas faire perdre de vue la dimension historique. Illustrer les propos à l'aide d'exemples factuels tirés de l'histoire ou d'études sociologiques est fondamental pour bien réussir une copie. S'appuyer sur des travaux sociologiques pour compléter les propos peut donc être bienvenu, et des sujets entièrement fondés sur un contenu sociologique sont envisageables.

Les candidats ne doivent pas oublier de définir avec précision les concepts mobilisés, et doivent expliquer comment ils parviennent à leurs conclusions. Les candidats doivent donc être capables d'organiser une réflexion personnelle et argumentée sur les questions proposées.

Il n'est pas pertinent de chercher à collectionner les citations et références à des ouvrages, si celles-ci ne sont que plaquées, et ne servent pas à alimenter la réflexion du candidat : la précision des connaissances est indispensable, mais **l'érudition ne doit pas remplacer l'argumentation**. Mentionner les opinions d'une collection d'auteurs sans être capable d'expliquer la pensée de ceux-ci n'est pas une façon pertinente de construire l'argumentation attendue. Citer les opinions ou les conclusions des auteurs sans expliquer leurs raisonnements et ni mentionner les observations sur lesquelles ils s'appuient est dépourvu d'intérêt. Le jury attend un argumentaire bien construit et un choix de faits historiques appropriés tant sur le plan théorique que factuel, et non pas un catalogue de références. Jamais la correction des copies ne sanctionne les opinions exprimées.

L'épreuve est composée de deux sujets proposés au choix. Le sujet choisi doit être traité sous forme de dissertation. Les sujets peuvent couvrir en totalité ou en partie le champ historique du programme, voire se limiter à une période récente. Ils ne correspondent pas à une simple question de cours et offrent toujours la possibilité que le candidat développe une réflexion autonome. La dissertation nécessite dans un premier temps d'explorer les enjeux de la question et d'en définir soigneusement les contours. Ensuite le candidat doit démontrer quelques idées directrices, de façon à apporter une

réponse à la question du sujet, en s'appuyant sur des références théoriques adéquates et des exemples historiques précis et diversifiés.

Des transitions rédigées et claires doivent permettre au lecteur de se situer au cours de la démonstration : les candidats qui souhaitent ajouter des titres dans leur copie - ce qui n'est pas demandé - ne doivent pas pour autant oublier de rédiger les transitions nécessaires entre parties et sous parties. Le devoir ne doit pas non plus se réduire à une succession de transitions entre lesquelles les arguments développés sont très pauvres. Il ne faut pas répéter deux fois une même phrase de transition, en fin de partie et au début de la partie suivante.

La taille des introductions ne doit pas être démesurée, mais le candidat doit définir les termes du sujet pour préciser la problématique de ce dernier : le candidat doit donc s'interroger sur l'ensemble des questions que recouvre le sujet avant d'annoncer comment il va organiser sa réponse de façon structurée ; le plan ne doit pas être plaqué, sans qu'une problématique préalable ne soit venue éclairer sa raison d'être. Il convient de ne pas négliger la conclusion qui doit à la fois prendre position relativement à la question posée et ouvrir des perspectives. Les rumeurs que relaient certains étudiants selon lesquelles la conclusion n'est pas une partie importante du devoir sont inexactes : il arrive même qu'elle soit lue deux fois, immédiatement après l'introduction pour vérifier si le candidat sait ce qu'il voulait démontrer, et bien sûr en fin de correction, où elle constitue alors la dernière impression donnée au lecteur.

**Les connaissances historiques sont indispensables pour traiter un sujet d'ESH**, et il faut les présenter de façon précise et exacte : la date - ou au moins la période - où des faits se sont déroulés est importante, et il faut en tenir compte et la mentionner de façon exacte. La localisation des faits est également importante : l'histoire des États-Unis n'est pas celle du Japon ou de l'Allemagne, et les caractéristiques de l'histoire économique française n'ont pas valeur universelle.

L'utilisation de données chiffrées est bienvenue. Il convient de décrire précisément les statistiques utilisées : un taux de variation annuel moyen n'est pas la même chose qu'un taux de variation global entre deux dates éloignées ; une inégalité est mesurée à l'aide d'un indicateur dont il faut donner la signification.

L'orthographe et la présentation ne donnent pas lieu à un barème officiel, mais des fautes trop nombreuses, des erreurs de typographie élémentaire (comme des virgules en début de ligne ou des majuscules intempestives), une présentation très peu soignée et une écriture difficile à déchiffrer ne jouent pas en faveur de la note finale.

## PRINCIPES DE NOTATION

**■ SUJET 1 : Le libre-échange est-il « une théorie sans réalité et le protectionnisme, une réalité sans théorie » ? (Citation de Paul Bairoch)****Notes de 0 à 07/20**

**Réponse inadaptée parce que le candidat ne comprend pas le sens du sujet, ou réponse confuse par défaut de problématique et/ou de plan clairs et rigoureux.**

- Non repérage du sujet avec énoncé de généralités et de connaissances nulles ou très faibles : de 0 à 3.
- Défauts de forme : construction et orthographe défailtantes, écriture illisible, nombreuses ratures.
- Incapacité à proposer une problématique ou à se positionner relativement au sujet, absence de plan.
  - *Le candidat récite des bribes de cours sur le protectionnisme ou le libre-échange, en énumérant des noms d'auteurs favorables au libre-échange ou au protectionnisme sans être capable de restituer les arguments sur lesquels s'appuyait tel ou tel auteur pour justifier l'avis qu'il énonçait.*
  - *Le candidat change de sujet : il s'interroge par exemple sur les échanges internationaux de capitaux ou sur les systèmes monétaires internationaux. Ou il propose une histoire descriptive des pratiques commerciales mais sans être capable de se demander si celles-ci étaient ou non étayées par des théories sous-jacentes.*
- La copie contient de nombreuses erreurs factuelles grossières : par exemple le candidat présente les pays signataires du GATT convertis aux pratiques de libre-échange dès 1944 sans avoir conscience de la différence entre l'accord de principe et la multitude d'exceptions aux pratiques de libre échange qu'autorisait alors l'accord ; ou le candidat annonce qu'à l'époque actuelle le libre-échange (ou le protectionnisme) est triomphant.
- Le candidat se contente d'asséner des affirmations et des jugements sans se soucier de donner des arguments pour les justifier, par exemple : « le protectionnisme dominait au XIX<sup>e</sup> siècle » sans qu'aucune pratique factuelle précise ne soit décrite pour étayer ce genre de propos ; ou « le protectionnisme des années 1930 a été profitable (ou au contraire néfaste) pour les pays qui l'ont pratiqué » mais le candidat ne définit même pas le critère qui lui permet de porter son jugement positif ou négatif, sans parler d'explications destinées à expliquer les conséquences du protectionnisme.

**Notes de 8 à 14/20**

**Réponse bien centrée sur les théories et les pratiques de libre échange et de protectionnisme, mais incomplète : arguments théoriques et choix d'exemples limités ; sujet traité partiellement.**

- La forme est respectée (introduction, deux ou trois parties bien identifiées, conclusion.)
- Le candidat s'interroge correctement sur les théories qui peuvent expliquer les recommandations en faveur du libre-échange, mais il néglige de se demander s'il existe des théories expliquant ou même validant des pratiques protectionnistes. Inversement il explique pourquoi des théoriciens

ont recommandé de pratiquer le libre-échange, mais il admet que ce dernier n'est pas pratiqué dans la réalité sans avoir conscience des changements au cours du temps (ni linéaires, ni même continus) dans l'ouverture commerciale des pays signataires du GATT puis adhérents à l'OMC.

- Le candidat modifie l'intitulé du sujet sans faire de véritable contresens ; il traite : « faut-il pratiquer le protectionnisme ? » ou « faut-il pratiquer le libre échange ? » en restant imprécis à propos des arguments qui justifieraient l'un ou l'autre choix.
- L'approche théorique est sommaire : par exemple le candidat mentionne la notion ricardienne d'avantages comparatifs sans savoir expliquer en quoi consiste le gain tiré de l'échange.
- Plus généralement le candidat confond l'érudition et la réflexion : un auteur ou un ouvrage sont cités toutes les trois lignes environ, mais le candidat se contente de faire un catalogue sans prendre le temps de développer précisément et correctement l'argumentation de l'auteur mentionné.
- La formulation est parfois trop générale, ou trop imprécise pour être exacte ou intéressante (par exemple « le protectionnisme a été pratiqué de tous temps. »)
- L'approche factuelle est sommaire : le candidat ne prend pas en compte d'autres mesures que les taxes douanières pour évaluer les politiques de commerce extérieur. Il n'a pas conscience que de diverses formes de protectionnisme ont perduré même après la mise en place de l'OMC par exemple.

### Notes au-delà de 15/20

***Réponse adaptée, claire, où la réflexion est approfondie et synthétique.***

- Propose une analyse très claire et globale.
- La démonstration est rigoureuse ; les transitions sont soignées.
- Les approches théoriques sont riches et bien maîtrisées :
  - *Le candidat connaît bien les théories du libre-échange, sait évaluer leur portée et il montre de façon précise et rigoureuse qu'il existe des outils d'analyse permettant d'étayer des pratiques protectionnistes d'un point de vue théorique.*
  - *Le candidat maîtrise bien les arguments des auteurs qu'il mentionne (au lieu de seulement énoncer les résultats auxquels les auteurs ont abouti)*
- Les exemples historiques sont nombreux, bien choisis et précis.
  - *Le candidat peut faire des analyses précises des principes à faire respecter pour mettre en œuvre le libre-échange et donne des exemples précis de débats à leur propos au sein du GATT puis de l'OMC.*
  - *Le candidat peut fournir des exemples précis d'accords renforçant le libre échange et de difficultés de leur mise en pratique, ou il peut contextualiser précisément des mesures protectionnistes pour essayer d'évaluer l'existence (ou non) d'arguments théoriques (rigoureux) pour les justifier.*
  - *Le candidat fournit des éléments factuels précis et exacts qu'il s'appuie sur l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle ou sur les faits des cinq ou six dernières années, voire des dernières semaines.*

## ■ SUJET 2 : Inégalités et croissance

### Notes de 0 à 07/20

**Réponse inadaptée parce que le candidat ne comprend pas le sens du sujet, ou réponse confuse par défaut de problématique et/ou de plan clairs et rigoureux.**

- **Non repérage du sujet avec énoncé de généralités et de connaissances nulles ou très faibles : de 0 à 3**
- Défauts de forme : construction et orthographe défailtantes, écriture illisible, nombreuses ratures.
- Incapacité à proposer une problématique ou à se positionner relativement au sujet ; absence de plan.
  - *Le candidat ne définit pas les inégalités et ne précise pas de quel type d'inégalités il parle.*
  - *Le candidat se lance dans l'étude de toutes les explications de la croissance et perd de vue la question des interactions avec les inégalités.*
  - *Inversement le candidat se lance dans la dénonciation de l'existence d'inégalités, ou de l'augmentation des inégalités, sans se soucier de la croissance économique.*
- Conséquence de l'imprécision mentionnée ci-dessus, la copie contient de nombreuses erreurs factuelles grossières : « les inégalités n'ont cessé de baisser dans le monde à partir de 1945 » ou à l'inverse « les inégalités n'ont cessé d'augmenter dans le monde depuis les années 1970 ».
- Le candidat se contente d'asséner des affirmations et des jugements sans donner des arguments pour les justifier : « les inégalités de revenus freinent la croissance » ; ou au contraire, et peut-être dans la même copie sans souci de la contradiction, « les inégalités de revenus stimulent la croissance » et rien n'est expliqué.

### Notes de 8 à 14/20

**Réponse bien centrée sur le sujet mais incomplète, ou réponse partiellement hors sujet ; arguments théoriques et choix d'exemples limités.**

- La forme est respectée (introduction, deux ou trois parties bien identifiées, conclusion.)
- Le traitement du sujet posé est restreint :
  - Le candidat n'étudie que le cas français tout au long de la copie (circonstance aggravante, il ne le présente pas comme français et en fait abusivement une situation universelle).
  - *Le candidat n'envisage pas ni une causalité dans les deux sens, ni une relation ambivalente entre croissance et inégalités : il n'envisage que l'influence de la croissance sur les inégalités, ou à l'inverse que l'influence des inégalités sur la croissance. ; ou même s'il examine la causalité dans un sens puis dans l'autre, il ne la prend en compte que de façon négative (ou au contraire que de façon positive).*
  - Le candidat réduit le sujet aux débats autour de l'écart entre rendement du capital et croissance ( $r-g$ )
  - Le candidat n'évoque qu'un seul type d'inégalités, par exemple les inégalités de revenus, et ne mentionne pas d'autres formes d'inégalités (inégalités de patrimoine économique bien sûr, mais aussi inégalités d'accès au savoir, ou inégalités d'accès au pouvoir).

- Le candidat traite seulement du thème de la pauvreté, qui est bien liée à la question des inégalités mais qui n'est en fait qu'un aspect (assez restreint). Inversement le candidat ne traite des inégalités que sous l'aspect de l'amélioration de la situation des groupes les mieux dotés (l'élite au sens parétien, voire le centile supérieur dans le cas d'inégalités quantifiables) ce qui est là aussi réducteur.
- Le candidat a défini correctement le sujet, mais s'égare momentanément dans des considérations hors sujet. Il se demande par exemple :
  - « Est-il juste qu'il existe des inégalités ? » sans se demander si cela peut avoir un impact sur la croissance (mais cela ne concerne qu'une partie de la copie).
  - Le candidat se demande si la croissance suffit à réduire les inégalités mais se lance alors dans des propositions pour réduire celles-ci, et perd le sujet de vue.
- Les connaissances factuelles sont approximatives :
  - Le candidat connaît par exemple la courbe de Kuznets mais ne semble pas savoir au cours de quelle période elle a été observée.
  - Le candidat ne précise pas systématiquement de quel pays ou de quel ensemble de pays il parle, ni de quelle période il s'agit lorsqu'il énonce des faits (s'il s'agit d'une approximation cela reste bénin, s'il n'y a aucun repère géographique ni historique, cela fait basculer la copie dans les évaluations de 0 à 7.)
- L'approche théorique est sommaire :
  - *Le candidat restitue correctement des affirmations d'auteurs, mais il manque des précisions dans le développement des arguments explicatifs : par exemple le candidat rappelle que Marx prévoit l'effondrement du système capitaliste en raison de la paupérisation relative et absolue de la main d'œuvre mais n'explique pas ce qui est censé aggraver la paupérisation.*
  - *Le candidat ne retient qu'une partie de l'ensemble d'un corpus théorique dans une école de pensée : il explique par exemple que la loi psychologique fondamentale keynésienne incite à réduire les inégalités pour faire repartir le plus fortement possible la consommation et donc la demande, et n'a pas conscience qu'il ne présente (correctement) qu'une proposition pour relancer la croissance à court terme en oubliant que pour entretenir la croissance à long terme, et absorber un accroissement de population active par exemple, il peut être nécessaire d'augmenter l'investissement, ce qui passe par une augmentation de l'épargne (et donc peut-être une augmentation des inégalités) comme peut rappeler la condition de croissance équilibrée du modèle Kaldor-Robinson : un candidat qui serait capable de bien montrer le double aspect des théories keynésiennes selon qu'elles traitent d'une relance de la croissance à court terme ou de croissance équilibrée dans une perspective dynamique bénéficierait donc d'une note supérieure à 15 (si le reste de la copie est de qualité).*
  - *Plus généralement le candidat confond l'érudition et la réflexion : un auteur ou un ouvrage sont cités toutes les trois lignes environ, mais le candidat se contente de faire un catalogue sans prendre le temps de développer précisément et correctement l'argumentation de l'auteur mentionné.*
- Le candidat parsème sa copie de quelques inexactitudes sur la pensée des auteurs qu'il cite, sans aller jusqu'au contre-sens complet, ou il oublie de bien contextualiser (sans erreur) les éléments empiriques qu'il fournit.

### Notes au-delà de 15/20

*Réponse adaptée, claire, où la réflexion est approfondie et synthétique.*

- Le candidat propose une analyse très claire et globale. Il sait montrer qu'il existe des interactions entre inégalités et croissance et ne discute pas seulement d'une causalité unilatérale
- La démonstration est rigoureuse ; les transitions sont soignées.
- Le candidat a conscience de la complexité de l'évaluation des inégalités : quel indicateur synthétique choisir ? Les inégalités sont-elles évaluées à l'intérieur d'un pays ? Entre toutes les personnes à l'échelle planétaire ? Entre les pays à l'échelle planétaire ? Et dans chacun de ces cas, quelles sont les interactions avec la croissance économique ? Même s'il n'est pas possible de détailler l'analyse de toutes ces questions dans un devoir d'une dizaine de pages fait en quatre heures, le candidat a montré qu'il les connaît, et en a analysé certaines qui lui ont paru prioritaires avec précision.
- Le candidat fournit des éléments factuels précis confrontant rythme de croissance et évolution des inégalités en précisant bien la signification des indicateurs statistiques qu'il utilise, en délimitant bien géographiquement et historiquement ses propos.
- Les approches théoriques sont riches et bien maîtrisées :
  - *Le candidat prend la peine de définir et d'expliquer les notions qu'il utilise.*
  - *Le candidat est capable de résumer les explications justifiant les propos des auteurs auxquels il se réfère, au lieu de chercher simplement à faire un catalogue de références.*

## RAPPORT DE CORRECTION

Parmi les 3289 candidats qui ont composé, 42,5% ont choisi le premier sujet, et 57,5% le deuxième. La moyenne des notes obtenues pour le premier sujet est de 11,11 et celle du deuxième sujet est de 10,91 ; la moyenne pour l'ensemble des paquets corrigés est de 11.

Les candidats ont été un peu plus nombreux à choisir le second sujet plutôt que le premier, ce qui tient sans doute au fait que le second sujet leur a semblé plus général, et qu'ils ont cru, à tort, qu'il s'agissait de débattre sur le juste et l'injuste tandis que le premier réclamait de bien maîtriser théories et connaissances factuelles sur le libre-échange et le protectionnisme. Le deuxième sujet a donné lieu à des résultats légèrement plus différenciés que le premier : l'écart type vaut 3,65 pour le premier sujet, et 3,82 pour le second sujet, en raison d'un pourcentage un peu plus élevé de copies vraiment médiocres pour le sujet « inégalités et croissance. »

10,5% des étudiants qui ont choisi le premier sujet ont eu une note inférieure ou égale à 6, et ce fut le cas de presque 13% des étudiants qui ont choisi le deuxième sujet : de telles performances témoignent d'un niveau de connaissances très faible, accompagné d'une grande pauvreté dans l'argumentation, ou d'un contresens complet sur le sujet. Dans le cas du deuxième sujet, les candidats n'ont pas bien défini les inégalités et ils n'ont pas compris que la question implicitement posée par l'énoncé était purement cognitive (existe-t-il des interactions entre inégalités et croissance ?) et ont voulu discuter du caractère juste ou injuste des inégalités, ou de la façon de faire diminuer celles-ci, ce qui n'était pas le sujet.

64,7% des étudiants qui ont pris le premier sujet ont eu au moins 10, et ce fut le cas de 59,4% des étudiants qui ont choisi le deuxième sujet.

18,5% des étudiants qui ont pris le premier sujet ont obtenu plus de 15, ce qui est le cas de 18,7% des étudiants qui ont pris le deuxième sujet. 12,5% des candidats qui ont traité le premier sujet ont eu plus de 16, et ce fut le cas de 12,7% des candidats qui ont pris le second sujet. Les bons candidats ont donc été aussi fréquents pour chacun des sujets.

Ces résultats donnent à penser que les candidats qui avaient correctement travaillé leur cours et assimilé la méthode de la dissertation avaient d'égales chances de réussir à partir du moment où ils avaient sélectionné le sujet qui leur convenait le mieux ; cela suggère que les candidats ont su faire preuve de discernement dans le choix de leur sujet, même si ceux qui ont des problèmes de méthode ont sans doute choisi un peu trop précipitamment le second sujet, le croyant à tort plus facile que le premier. Il est possible aussi que certains candidats se contentent d'apprendre par cœur des corrigés préconstruits, et qu'ils aient voulu restituer tel quel un corrigé qu'ils auraient trouvé sur le sujet proposé à l'ESSEC en mai 2015 qui était « croissance et inégalités » ; cela pourrait expliquer le grand nombre de copies médiocres car incomplètes, et abordant le sujet à l'envers, puisqu'il fallait s'interroger sur l'influence des inégalités sur la croissance (et réciproquement) et ne pas seulement discuter de l'influence de la croissance sur les inégalités ; cette paresse intellectuelle consistant à

ressortir un corrigé de façon automatique, sans prendre le temps de réfléchir, qui a sans doute tenté certains candidats, n'aura pas que rarement permis à de telles copies de dépasser la moyenne. En ce qui concerne le premier sujet, pour les copies médiocres, l'approche a souvent été trop sommaire, les candidats se contentant d'énoncer des opinions en faveur du libre-échange ou du protectionnisme sans avoir suffisamment analysé le sens de la citation de Bairoch.

Le choix d'un sujet doit donc se faire posément, sans précipitation : le candidat ne doit pas penser qu'il va replacer telles quelles des parties de cours ou de corrigé avant d'avoir bien défini la problématique que recouvre l'énoncé du sujet. Le candidat doit se demander s'il comprend bien chacun des termes du sujet, s'il peut en donner une définition exacte et s'il dispose de connaissances factuelles pour le traiter. Le candidat ne devrait pas chercher à lister simplement des noms d'auteurs qui lui viennent rapidement à l'esprit, mais vérifier qu'il comprend bien les enjeux du sujet et qu'il sait en délimiter la problématique sans faire d'erreur d'interprétation. Pour le premier sujet, les candidats devaient partir de la citation de Bairoch (ce qu'ils n'ont pas toujours fait) et prendre le temps de définir les théories du libre-échange, se demander ce que pourrait être une théorie du protectionnisme, et avoir conscience de la complexité des conditions à remplir pour pratiquer le libre-échange (autrement dit baisser les tarifs douaniers n'est qu'une de ces conditions). Pour le second sujet ils devaient avoir conscience non seulement de la diversité des inégalités économiques et sociales, mais aussi de la complexité de la mesure de leur évolution. Il ne s'agit pas de se faire peur mais de se préparer à traiter un sujet en ayant conscience de la complexité de ses enjeux pour ne pas se contenter d'affirmations simplistes et mal reliées à la problématique.

## ■ CONSEILS DES CORRECTEURS

**Les connaissances historiques sont indispensables** à la compréhension de l'économie, et de la sociologie : beaucoup de candidats semblent négliger celles-ci, et n'ont que des notions très vagues de chronologie (quand ils ne commettent pas des erreurs, parfois majeures). Il serait pertinent pendant les années de classe préparatoire que les candidats apprennent leurs cours en réalisant des frises chronologiques pour les différents thèmes du programme, et s'efforcent de les retenir durablement ! Connaître la période où ont été construites les théories mentionnées en ayant conscience de l'importance du contexte historique de leur élaboration serait important (plus important que d'apprendre par cœur des listes d'ouvrages sans que cela fasse sens pour le candidat). Avoir conscience que les théories du libre-échange ne se limitent pas à l'analyse des avantages comparatifs par Ricardo, savoir comment les théories des conséquences de l'ouverture du commerce internationale se sont enrichies et complexifiées au cours du temps, connaître l'histoire des politiques commerciales selon les pays depuis le XIXe siècle (inclus, bien sûr) permettait de réussir le premier sujet. Savoir quelles sont les grandes variations du rythme de la croissance selon les périodes et les pays et comment évoluent pendant ces périodes (et cette évolution n'est pas la même pour tous les pays) les principaux indicateurs de mesure des inégalités étaient nécessaires pour bien traiter le second sujet.

Les candidats doivent prendre le temps de relire leurs copies : cela leur permettrait de corriger quelques lapsus et d'éliminer des fautes d'orthographe ou de syntaxe. **L'orthographe ne donne pas lieu à un barème officiel mais une copie qui contient de nombreuses fautes est pénalisée.** Les correcteurs ont été particulièrement inquiets cette année de la dégradation de l'orthographe et même du nombre de fautes de syntaxe. Une relecture devrait permettre aux candidats de corriger une partie au moins de leurs erreurs, et relire sa copie est indispensable pour éliminer des lapsus ou combler l'oubli d'un mot ici ou là. Par exemple : affirmer dans l'introduction que Friedrich List a publié en 1987 (au lieu de 1827 ou 1839 selon l'ouvrage auquel pensait le candidat) ou écrire que le premier choc pétrolier a eu lieu au XVIII<sup>e</sup> siècle (au lieu de 1973) relève sans doute d'une fâcheuse étourderie, mais donne à penser au correcteur que les connaissances historiques de ces candidats sont vraiment défaillantes et c'est pénalisant ; une relecture aurait sans doute permis d'éviter ce genre de mauvaise impression.

**La lisibilité de la copie et le soin apporté à la présentation sont également importants.** Il est difficile de ne pas être agacé par une copie dont l'aspect évoque un brouillon, ou qui a été très difficile à déchiffrer. La lisibilité de l'écriture influence même le lecteur de (très) bonne volonté : les candidats devraient continuer à pratiquer l'écriture manuscrite le plus souvent possible pour ne pas manquer d'entraînement le jour des épreuves écrites. Pour rendre la lecture plus facile, il est souhaitable d'écrire avec une encre la plus foncée possible (noire ou bleu très sombre). Le respect des règles de typographie est une exigence facile à satisfaire : pas d'apostrophe en fin de ligne, pas de virgule ou de point (quelle qu'en soit la variante) en début de ligne. Si les candidats ne connaissent pas les règles des césures, mieux vaut éviter de faire des césures, d'autant que celles-ci hachent un peu la lecture. Les abréviations nécessaires lors d'une prise de notes en classe ne sont pas autorisées dans une copie ; par exemple on écrit « XIX<sup>e</sup> siècle », et non pas « XIX<sup>e</sup> » ou « XIX<sup>e</sup> s. ».

Pour rendre la structure de la copie parfaitement lisible, séparer introduction, parties et conclusion par deux ou trois petites étoiles, et séparer les sous parties par une seule petite étoile (en respectant les habituels sauts de ligne) est une bonne idée. A l'intérieur des sous-parties, les candidats doivent penser à construire des paragraphes et à le signaler en allant à la ligne.

Le temps de rédaction accordé aux candidats est relativement court (quatre heures, cela passe vite.) Il n'est donc pas prudent de tenter de rédiger une copie très longue, dépassant largement les huit à dix pages recommandées. Non seulement de telles copies écrites à la hâte comportent plusieurs fautes et passages peu lisibles, mais elles sont souvent en partie hors sujet, ou certains passages sont délayés et approximatifs. La qualité doit prévaloir sur la quantité.

Cette année, comme l'année précédente, les correcteurs ont constaté une tendance à l'allongement des **introductions** : ce phénomène est satisfaisant lorsqu'il permet au candidat de bien analyser le sujet et sa problématique, et les meilleures introductions atteignaient souvent environ une page. Il faut prendre garde toutefois de ne pas faire une introduction démesurément longue, de deux pages ou plus, alors que la copie doit rester limitée à huit à dix pages seulement. Il ne faut pas délayer inutilement l'introduction en répétant plusieurs fois la même question formulée de façon légèrement différente à chaque fois. Il ne faut pas non plus, multiplier les exemples détaillés qui auront tout à fait leur place dans le développement, ou les citations d'ouvrages qui sont trop rapides pour permettre de contribuer à définir le sujet. La problématique ne consiste pas à aligner six ou sept questions décousues plus ou moins éloignées du sujet. Et pourtant, il faut que l'introduction soit complète et elle doit commencer par une accroche et ne pas plaquer immédiatement de façon arbitraire et décousue les définitions des termes du sujet. L'introduction doit définir de façon synthétique les questions qu'il faut traiter pour répondre à la problématique du sujet, sachant que la problématique est parfois implicite comme dans le cas du second sujet de cette année qu'il fallait donc reformuler : « quelles sont les interactions qui associent inégalités et croissance depuis le XIX<sup>e</sup> siècle ? ». Et l'introduction comporte bien un questionnement et non pas d'emblée la réponse au sujet, sinon il ne serait pas nécessaire de rédiger un développement pour traiter celui-ci ; ce n'est qu'en conclusion que la réponse à la problématique doit être présentée de façon affirmée, pas en introduction.

**Il ne faut pas oublier que la conclusion est un moment important de la copie** : le candidat doit oser conclure, c'est à dire répondre à la question posée, en nuancant si nécessaire son propos. La conclusion ne consiste pas à dire que le développement à aborder tel point puis tel autre, mais à donner une réponse à la problématique en précisant que celle-ci peut dépendre des circonstances précises (le lieu ou la période notamment). Nuancer la réponse ne signifie pas rester flou et se contenter de dire que les auteurs ne sont pas tous d'accord ou que « cela dépend » sans dire de quoi dépend la réponse. Comme les sujets d'ESH ont toujours un lien avec l'actualité, il faut penser à expliciter quelle réponse peut être apportée à la problématique à l'époque actuelle. Il est souhaitable, soit d'avoir préparé à l'avance une conclusion (le candidat devrait savoir comment il va conclure dès qu'il a mis au point le détail de son plan) soit de garder un temps de rédaction assez long pour ne pas rédiger à la hâte quelques lignes qui sembleront bâclées. Rédiger une ouverture fait partie de l'exercice attendu, mais il vaudrait parfois mieux ne pas faire d'ouverture plutôt que d'en rédiger une défailante. L'ouverture ne doit pas être plaquée sans véritable lien avec ce qui précède ; elle ne doit pas être une question très

vague ; elle ne doit pas être quasiment identique à la problématique (sinon le candidat suggère au lecteur qu'il n'a pas traité celle-ci).

Il est mentionné plusieurs fois dans ce rapport de jury qu'il **n'est pas nécessaire de multiplier les citations d'ouvrages** : une démonstration argumentée n'a rien à voir avec un catalogue d'auteurs dont le candidat énonce les opinions (parfois de façon approximative) sans avoir pris le temps d'expliquer ce qui les justifie. Et au lieu de s'efforcer de trouver des références hors des sentiers battus, les candidats seraient mieux avisés d'apprendre avec précision la façon d'orthographier le nom des principaux auteurs au programme, de connaître la période à laquelle ils ont vécu et d'éviter les erreurs et confusions entre les auteurs. Signalons par exemple que l'abolition des Corn Laws n'a pas été provoquée par Keynes (qui n'était pas né en 1846), que Henri Bourguinat et François Bourguignon sont deux économistes distincts (ainsi que Walt Whitman Rostow et Robert Solow), ou que le modèle de Solow n'est pas un modèle de croissance endogène.

Les équations et les graphiques font partie de l'analyse économique et sont bienvenus à condition d'être en rapport avec le sujet, d'être présentés de façon exacte et d'être expliqués. Il est souhaitable d'insérer les graphiques dans le texte même de la copie plutôt que de les ajouter en annexe en raison de la numérisation des copies : ce qui aurait été une bonne idée de présentation avec du papier devient difficile à consulter quand il n'est possible de lire que deux pages consécutives à la fois.

Les parties et sous parties doivent être logiquement reliées entre elles et ce sont des transitions rédigées qui permettent de passer de l'une à l'autre. Il n'est pas interdit de mettre des titres, mais ce n'est nullement recommandé car souvent le candidat se dispense alors de faire des liens d'une partie à l'autre, ce qui est bien sûr pénalisant. Inversement, s'il est normal de faire des transitions, il ne faut pas être redondant et il ne faut pas résumer la partie qui s'achève, puis répéter pratiquement les mêmes phrases en début de partie suivante : certaines copies ne contiennent pratiquement plus de développement et semblent se limiter à des annonces de ce qui devrait être dit, suivies d'allusions à ce qui aurait dû être dit, sans que rien ne soit véritablement développé comme argumentation entre ces pseudo-transitions.

Le nombre de parties de la copie n'est pas prédéfini. Le jury n'attend pas prioritairement des plans en deux ou en trois parties. Il n'est donc pas nécessaire de vouloir rédiger systématiquement une troisième partie : dans de nombreux cas, cette troisième partie est hors sujet ; par exemple pour le premier sujet les candidats laissaient de côté le libre-échange (qui concerne les biens et les services) et parlaient d'échanges de capitaux. Pour le second sujet, le hors sujet le plus fréquent consistait à se demander comment faire pour réduire les inégalités en perdant de vue l'analyse des interactions entre inégalités et croissance ; il a été particulièrement agaçant de trouver des copies qui avaient traité correctement le sujet pendant les deux premières parties, qui étaient jusque-là de bonne qualité (et pouvaient mériter une note supérieure à 15 ou 16) et qui à partir de la neuvième ou dixième page se lançaient dans une troisième partie hors sujet de trois ou quatre pages sur les façons de réduire les inégalités : ces copies ont donc finalement été notées en dessous de 13 en raison du hors sujet. Les mises en garde contre les hors sujets sont répétées très souvent pendant l'année scolaire, et la pression engendrée par les concours ne doit pas conduire les candidats à les oublier devant leur copie.

Les candidats doivent avoir confiance dans leur capacité de raisonnement. Si la question du sujet est purement cognitive (quels sont les faits et comment s'expliquent-ils ?) ce qui était le cas des deux sujets de cette année, les candidats doivent avoir conscience que la question posée ne les invite pas à chercher des remèdes à ce qu'ils ont constaté, ni à se demander si ce qui se passe est juste ou injuste.

## ■ ERREURS À ÉVITER

Comme les copies sont scannées, l'utilisation d'une encre sombre est importante pour que la copie reste lisible, et les passages effacés qui engendrent des contrastes importants de teintes de l'encre peuvent rendre la copie partiellement ou totalement illisible.

Il faut relire sa copie pour éliminer les fautes d'orthographe et de syntaxe, y compris les fautes d'orthographe sur le nom des auteurs qui sont d'autant plus surprenantes que l'auteur est plus célèbre. Il en est de même des erreurs typographiques. Lorsque les candidats se hasardent à écrire des mots anglais à la place d'un équivalent français, ou à donner des citations en anglais, il faudrait tout particulièrement qu'ils évitent de faire des fautes d'orthographe : s'ils prennent le risque de ne pas utiliser leur langue maternelle, il faut qu'ils évitent de montrer qu'ils ne sont pas tellement capables de maîtriser la langue anglaise. Il est étonnant aussi que certains noms communs (français) ne soient pas connus de tous les candidats ; la façon de traiter le premier sujet conduit les jurys à se demander si les candidats ne considèrent pas que « théorie » est synonyme de discours sans lien avec la réalité, ce qui est plutôt surprenant de la part d'esprits éclairés, qui devraient être initiés à la méthodologie sociologique et économique. Si les hypothèses sur lesquelles sont construites les théories doivent toujours être examinées et si leur conformité aux faits peut se révéler approximative, cela signifie que le travail du théoricien consiste à reprendre les déductions à partir d'hypothèses complétées ou amendées par rapport à celles de ses prédécesseurs, qui ont pu négliger certains faits ou partir de comportements et de caractéristiques qui se modifient au cours de l'histoire ; cela veut dire que les théories économiques ou sociologiques ont le plus souvent une portée limitée à un contexte historique spécifique, mais pas qu'une théorie n'a aucun lien avec la réalité.

Comme toujours, il est nécessaire de rappeler aux candidats que la définition des termes du sujet est indispensable. Les candidats doivent veiller à bien maîtriser les notions clés du programme d'ESH pour être capables de définir correctement en introduction les termes du sujet. Pour le premier sujet de nombreux candidats n'ont pas cherché à analyser le sens de la citation de Paul Bairoch, et ont même oublié de mentionner celui-ci. Nous avons vu que la définition du mot « théorie » (ensemble cohérent de principes et de lois qui cherche à rendre compte de façon abstraite d'un ensemble de faits observés) a souvent été négligée ou a donné lieu à des contre sens de la part des candidats. Peu de candidats ont perçu que la formulation « le libre échange est une théorie sans réalité » avait deux significations qu'il fallait examiner l'une et l'autre : le libre échange est-il pleinement mis en œuvre dans les politiques commerciales ? (C'est le sens le plus souvent pris en compte par les candidats). La réalité est-elle conforme avec les prédictions des modèles recommandant le libre échange ? (Il est vrai que pour nombre de candidats il semble exister un postulat selon lequel il n'est pas possible qu'une théorie économique rende compte de la réalité, ce qui relève peut-être malheureusement d'une méfiance générale contre les discours scientifiques tout à fait regrettable). Beaucoup de candidats se sont donc contentés de se demander si le libre échange pouvait être mis en œuvre ou si le protectionnisme venait régulièrement ériger des barrières commerciales. Il faut noter de plus que pour plusieurs candidats les définitions du libre-échange ou du protectionnisme étaient imparfaites. Plusieurs candidats ont considéré de façon inexacte que le libre échange englobait la libre circulation des capitaux et des

personnes, ce qui n'est pas correct. Il n'est pas correct non plus de faire du protectionnisme une stratégie d'entreprise : il s'agit bien d'une politique économique, ce dont tous les candidats n'ont pas conscience. Puisque libre échange et protectionnisme sont des politiques économiques, il faut des États pour les mettre en œuvre, y compris le libre échange puisqu'il faut définir les règles pour l'organiser.

Malgré les mises en garde du rapport 2021 sur les effets de la division internationale des processus productifs (et de tous les rapports de concours en ESH), certains candidats croient encore qu'une dissertation consiste à réciter automatiquement des bribes de cours. Tout comme l'année précédente le premier sujet ne consistait pas à réciter ses connaissances sur les théories du commerce international de manière plus ou moins aléatoire. Et l'allusion à la théorie des avantages absolus d'Adam Smith était comme toujours déplacée puisque la théorie d'Adam Smith est inexacte ; de plus, en raison de son inexactitude elle devrait conduire non pas à recommander de généraliser le libre échange mais de le restreindre aux pays qui détiennent au moins un avantage absolu par rapport aux autres. La théorie des avantages comparatifs de Ricardo était donc bien celle dont il fallait expliquer le contenu mais trop peu de candidats ont été capables d'expliquer pourquoi elle montre qu'il existe un gain à pratiquer le commerce international. Énoncer les conclusions de Ricardo et la règle pour trouver la spécialisation de chaque pays n'était pas utile pour le sujet à traiter, alors qu'il aurait fallu expliquer que l'avantage venait du fait que quand deux pays produisent deux biens, si l'un de ces biens est relativement meilleur marché dans le premier pays que dans le second, c'est l'inverse qui est vrai dans le second pays : le deuxième bien y est nécessairement meilleur marché. Comme ceci repose sur une propriété mathématique, dire que la théorie de Ricardo est sans valeur comme l'affirme de façon présomptueuse certains candidats, révèle un contre-sens. La théorie de Ricardo ne donne qu'un gain statique et ne tient pas compte de l'évolution des termes de l'échange qui peuvent modifier l'ampleur des gains réalisés, ni de l'évolution des productivités qui peuvent apporter de la croissance dans certaines spécialisations alors qu'ils sont presque inexistantes pour d'autres. Donc mettre en évidence les limites de validité de la théorie de Ricardo est nécessaire, mais il faut le faire en ayant soi-même bien compris quelle est leur nature. Trop souvent les candidats se contentent de réciter les conclusions de tel ou tel auteur sans avoir compris ce qui les justifie, ou sans être capable de l'expliquer, ce qui n'est pas du tout valorisant. Les connaissances théoriques des candidats sont souvent non seulement assez superficielles, mais aussi incomplètes. Bien peu de candidats ont parlé des théories récentes de la géographie économique montrant comment une ouverture trop brutale au commerce international entraîne des phénomènes de concentration géographique des activités qui nécessitent des politiques d'accompagnement de l'ouverture pour éviter des chocs macro-économiques irréversibles ou une déperdition des facteurs de production nécessaires à la croissance (infrastructures et capitaux physiques complexes ou capital humain). Il est vrai que certaines copies n'ont pas mentionné d'autres apports théoriques que ceux de Ricardo ou d'Heckscher et Ohlin, l'œuvre de ces derniers ayant même été qualifiée de « contemporaine » par un candidat qui semble donc fort âgé. Quant aux théories du protectionnisme, malgré la formulation proposée par Bairoch, les candidats devaient se demander s'il n'en existait pas, mais leurs connaissances semblent superficielles dans ce domaine : ils se contentent souvent de mentionner Friedrich List, et généralement ils n'expliquent pas ses thèses, ils se contentent de dire qu'il était favorable à un protectionnisme éducatif et provisoire, ce qui est correct mais sans

intérêt, puisque cet énoncé reflète une opinion mais ne présente pas une théorie (qui est, elle, argumentée).

Il est vrai que trop de copies en sont restées à un bilan empirique des mesures de libre échange et de protectionnisme, sans véritable questionnement sur les théories ; ce bilan était de plus parfois entaché par des erreurs historiques ou par une sérieuse méconnaissance des années les plus récentes. Certains candidats présentent en effet le libre échange comme ayant progressé continuellement depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, ce qui prouve non seulement qu'ils n'ont pas lu Bairoch, mais aussi qu'ils n'ont pas écouté (ou retenu) leurs cours d'ESH ; c'est évidemment dommage. Il est regrettable que les candidats ne mentionnent que très rarement la manière dont le GATT puis l'OMC ont adapté les principes du libre-échange aux contraintes de la réalité, en tolérant des exceptions à ces principes assez nombreuses à l'époque du GATT, mais qui n'ont pas disparu depuis la mise en place de l'OMC. Inversement certains candidats écrivent que la période contemporaine est caractérisée par un retour généralisé du protectionnisme ce qui n'est pas conforme à la réalité, malgré des tensions commerciales.

Pour le second sujet, les candidats ont souvent oublié de définir correctement les inégalités et lorsqu'ils l'ont fait rapidement, ils n'ont pas tous pris en compte la dimension multiple des inégalités. Il ne faut pas assimiler inégalités et différences : les différences de spécialités entre entreprises ne sont pas directement des inégalités ; pour qu'une différence engendre une inégalité, il faut qu'elle soit associée à un avantage (ou symétriquement à un désavantage) ; il y a donc inégalité quand une personne ou un groupe a accès à des pratiques, à des biens réels ou symboliques, à des services socialement hiérarchisés tandis que ce n'est pas le cas dans les mêmes proportions pour le reste de la population. Une des difficultés du sujet était que sa formulation très générale amenait les candidats à prendre en compte les inégalités entre personnes ou groupes de personnes à l'intérieur des pays, mais aussi les inégalités entre pays. Il ne fallait pas confondre amélioration du niveau de vie général et diminution des inégalités, d'autant que si le candidat définissait la croissance à partir du discours de Kuznets de 1971, il considérerait la croissance économique d'un pays comme « une hausse sur une longue période de sa capacité d'offrir à sa population une gamme sans cesse élargie de biens économiques ». Donc toute augmentation des niveaux de vie n'est pas synonyme de diminution des inégalités (c'est justement un des aspects importants du sujet dont il fallait discuter) et toute augmentation des inégalités n'est pas non plus la preuve d'une paupérisation absolue de la population. Un des correcteurs trouve que les candidats ont fait preuve d'une « imagination débordante quant à ce qui relève pour eux d'inégalités aussi bien économiques que sociales ». Être posé et réfléchi, et vérifier que ce que l'on choisit de traiter mérite de l'être car cela appartient au sujet et non parce que cela nous tient à cœur est donc indispensable pour bien réussir sa copie.

Il est vrai que les candidats se sont parfois précipités pour dénoncer l'augmentation des inégalités sans se préoccuper de savoir comment ils évaluaient celles-ci, ni même de définir la nature des inégalités dont ils parlaient. Ce n'est pas parce que le terme « inégalités » provoque des réactions immédiates sur ce qui est perçu comme juste ou injuste qu'il faut renoncer à toute rigueur et ne pas définir ce dont on parle, ni la façon dont on mesure le phénomène décrit.

Le sujet exigeait d'étudier les interactions dans les deux sens entre inégalités et croissance, et sans doute sous l'influence de corrigés de la dissertation ESSEC 2015 déjà mentionnés, plusieurs candidats n'en ont traité qu'un aspect en laissant de côté le plus important : quelles influences les inégalités et leurs transformations exercent-elles sur la croissance. En revanche, malgré le caractère assez vaste du sujet, de nombreuses copies comportaient des passages hors sujet. Outre des paragraphes entiers sur les politiques de réduction des inégalités étudiées pour elles-mêmes, les candidats ont proposé des digressions sur le rôle des politiques monétaires dans l'augmentation des inégalités (une conséquence d'un travail effectué sur le sujet test proposé à l'automne 2021 par l'ESCP ?) ou sur l'influence de la globalisation financière sur les inégalités ou sur le commerce international et les inégalités de développement (ces dernières faisaient partie du sujet mais le commerce international n'est pas assimilable à la croissance économique). Un traitement incomplet du sujet, parfois associé à des passages hors sujet a donc conduit à des notes assez faibles.

Le traitement des données factuelles est trop souvent imprécis. Lorsque les candidats pensent à mentionner une période, il leur arrive d'oublier de dire de quel(s) pays ils parlent. Les candidats mentionnent des statistiques sans préciser leur périodicité, ni le pays auquel elles s'appliquent, ni parfois ce qu'elles signifient (quand il s'agit notamment d'un indicateur complexe comme l'indice de Gini). Les connaissances des théories économiques ou des études empiriques majeures sont également trop souvent approximatives : les erreurs sont nombreuses, en particulier dans la présentation de la courbe de Kuznets (présentée comme intemporelle) ou de la courbe de Milanovic, que les candidats citent souvent sans expliquer comment l'interpréter (ou en commettant des erreurs dans son interprétation). Les théories de Keynes sont interprétées de façon très approximative, les candidats confondant le problème de la relance de la croissance en situation de sous-emploi et celui du prolongement de la croissance en longue période.

## ■ LES BONNES IDÉES DES CANDIDATS

La plupart des copies respectaient les règles formelles de la dissertation et contenaient une introduction, plusieurs parties et sous parties et une conclusion correctement mises en évidence.

Il est pertinent de mettre en valeur les références en inscrivant en lettres capitales les noms des auteurs et en soulignant (comme cela devrait être le cas) les titres des ouvrages cités. Accompagner les ouvrages cités de la date de leur publication initiale, mise entre parenthèses ne devrait pas être une bonne idée mais une règle : comme tous les candidats ne le font pas, cela se révèle valorisant. Les candidats ne doivent toutefois pas confondre la multiplication des citations de titres, et la réflexion : ce qui est véritablement pertinent, c'est de citer un ouvrage en résumant les arguments qu'il contient et qui sont adaptés au sujet à traiter.

Lorsqu'ils annoncent leurs parties ou leurs sous parties, les candidats prennent parfois la peine d'indiquer entre parenthèses le numéro de la partie associée à chaque tronçon de leur phrase, ce qui rend leurs annonces de plan non équivoques.

Les représentations graphiques sont bienvenues à condition que le graphique soit bien représenté ET pertinent pour le sujet. Si le graphique comporte des axes, il est indispensable d'en donner la signification ; Il faut aussi veiller à interpréter correctement ce qui est représenté, et ne proposer un graphique que s'il sert à l'argumentation. Pour le premier sujet par exemple, représenter les surplus apportés par le libre échange en comparaison d'un protectionnisme douanier était pertinent ; montrer la différence de répartition des gains et des coûts selon que le protectionnisme était fondé sur des droits de douane ou sur des quotas d'importations était encore mieux. Il fallait être capable d'expliquer la lecture des schémas de façon à la fois claire et concise.

Pour le premier sujet, s'interroger sur la validité de la citation de Paul Bairoch en la recontextualisant était pertinent. Et donc rappeler le paradoxe de Bairoch selon lequel les pays ayant connu des mesures protectionnistes au XIX<sup>e</sup> siècle auraient connu une croissance plus forte que les autres, non seulement de leur production, mais aussi de leurs exportations et donc de leur commerce extérieur, si bien que la croissance serait plus nécessaire au progrès du commerce extérieur que l'ouverture commerciale à la croissance. Donc les candidats pouvaient à partir de là se demander s'il existait des théories pour expliquer cette conséquence constatée du protectionnisme.

Pour montrer que le protectionnisme est une pratique non étayée par une théorie, certains candidats ont utilisé le dilemme du prisonnier pour montrer que les choix protectionnistes étaient logiques pour les pays, quand bien même ils seraient collectivement sous-optimaux.

Pour montrer que les pratiques de libre échange et de protectionnisme pouvaient être imbriquées, certains candidats ont rappelé que l'Union européenne pratiquait un libre échange avancé sur son territoire tout en conservant des pratiques protectionnistes vis-à-vis du reste du monde. Et plus généralement, quelques copies ont montré que le régionalisme permettait de mettre en œuvre le libre échange à une échelle locale alors qu'il est difficile de faire progresser le libre-échange au niveau

multilatéral. Il fallait toutefois doser ces passages et ne pas se lancer dans une histoire des accords régionaux pour elle-même, très descriptive, qui perdait de vue le sujet.

Pour le second sujet certains candidats ont montré que la croissance avait provoqué des dégradations environnementales qui sont-elles même à l'origine d'inégalités intergénérationnelles, et ils ont également montré que ces inégalités peuvent affecter les possibilités de poursuite des modes de vie actuels, donc de la croissance. C'était pertinent à condition de bien rester centré sur le sujet et ne pas s'égarer dans un long passage sur les conditions du développement durable.

Montrer qu'à un moment donné, et dans un pays donné, la croissance peut avoir des effets ambigus sur les inégalités, certains groupes améliorant leur situation pendant que d'autres subissent une dégradation, ce qui peut donner une évolution globale neutre des inégalités et pourtant a modifié la structure de celles-ci était pertinent. Le processus de destruction créatrice de Schumpeter évoqué par certains candidats dans ce type d'analyse pouvait en être une illustration ; mobiliser des connaissances historiques de modifications des hiérarchies sociales depuis deux siècles pouvait aussi être une bonne idée.

## ÉLÉMENTS DE CORRECTION

**■ SUJET 1 : Le libre-échange est-il « une théorie sans réalité et le protectionnisme, une réalité sans théorie » ? (Citation de Paul Bairoch)**

Il s'agissait de mobiliser les connaissances relatives aux différentes formes de protectionnisme et aux moyens officiels pour le limiter. Il aurait fallu également discuter des approches théoriques récentes autour du protectionnisme. Le candidat devait montrer que derrière un discours officiel en faveur de l'échange, il y a une réalité très différente : le protectionnisme est plutôt la règle et le libre-échange l'exception.

La difficulté du sujet se situe dans la capacité à dépasser le débat traditionnel pour ou contre le libre-échange, pour ou contre le protectionnisme. En effet, les candidats ont souvent récité les théories habituelles autour de l'échange sans comprendre que le sujet était plus complexe.

Les définitions du protectionnisme et du libre-échange étaient évidemment attendues dès l'introduction, ce qui n'empêche pas de discuter de ce que recouvrent ces deux notions tout au long du développement. Le protectionnisme peut être compris comme l'ensemble des mesures visant à limiter la concurrence extérieure à laquelle sont exposés les producteurs et vendeurs résidents sur le territoire national. Un candidat qui ne s'intéressait qu'au protectionnisme tarifaire avait donc une interprétation du sujet réductrice sans être inexacte. Le libre échange consiste à laisser entrer ou sortir du territoire national des biens ou des services sans leur opposer d'obstacles, ni en traiter certains de façon discriminée. Cela inclut les prestations de services financiers, mais ne doit pas être assimilé à la libre circulation des capitaux, encore moins à la flexibilité des changes.

L'objectif du sujet était multiple : après avoir correctement défini le libre-échange, le candidat devait se demander s'il est possible de le mettre en œuvre dans la réalité de façon parfaite ; il était également souhaitable de chercher à savoir si le libre-échange fait l'objet d'une théorie véritablement complète qui permet d'en appréhender tous les aspects et toutes les conséquences. Ensuite, les meilleurs candidats, surtout s'ils se souvenaient de l'œuvre de Bairoch, pouvaient se demander si l'interprétation de la première partie de phrase ne pourrait pas être une forme de critique de la validité des théories du libre-échange : il était donc possible de se demander si ce que prévoient les théories qui suggèrent que tous les pays gagnent également à pratiquer le libre-échange se concrétise vraiment dans la réalité, et il fallait alors s'interroger de façon précise et rigoureuse sur les hypothèses que contiennent les théories du libre-échange qui amèneraient certaines prédictions de ces dernières à être mal vérifiées dans la réalité. Les candidats pouvaient d'ailleurs aborder cet examen critique en discutant de la pertinence du singulier pour parler d'une théorie du libre-échange : depuis les premiers propos des auteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle faisant confiance aux effets du libre-échange, les explications théoriques des conséquences de celui-ci ont été affinées, contextualisées, ont pris en compte des hypothèses négligées initialement (dont la productivité des facteurs de production ou les rendements d'échelle internes ou externes) donc si l'article indéfini permet de justifier l'emploi du singulier (une

théorie, c'est un tout, un corpus théorique), le libre-échange a fait l'objet d'analyses théoriques non figées, qui ont pris en compte des hypothèses de plus en plus complexes pour évaluer les effets du libre-échange, et tous les candidats devraient en avoir conscience.

L'intitulé du sujet amenait à se poser des questions à peu près symétriques en ce qui concerne le protectionnisme. Comme les obstacles au libre-échange sont extrêmement nombreux, il est assez évident de dire que le protectionnisme est une réalité, mais il est important de mentionner que cette réalité prend des aspects multiples, dont la délimitation peut prêter à discussion ; il était pertinent de faire remarquer que le protectionnisme n'est pas dans ce cas l'objet d'une théorie parce qu'il est difficile à identifier : par exemple la mise en œuvre de normes environnementales ou sociales peuvent de facto gêner des producteurs qui ne les respectent pas, mais leur raison d'être n'est pas nécessairement de favoriser les producteurs nationaux mais bien d'imposer un comportement jugé crucial sur lequel il n'y a pas encore consensus mondial ; en revanche les normes sont aussi une pratique utilisée parfois sciemment pour freiner des importations et sont donc bien une forme de protectionnisme ; théoriser à partir d'une notion difficile à identifier est donc difficile. Et à ces interrogations sur la pratique du libre-échange, il aurait fallu ajouter un questionnement sur l'analyse du libre-échange par les économistes : est-il véritablement légitime de considérer qu'il n'existe pas de théorie évaluant les conséquences du protectionnisme et cherchant à préciser dans quelles circonstances un pays pourrait avoir intérêt à en adopter certaines mesures ?

Il était normal que les candidats aient entendu parler des travaux de Paul Bairoch sur l'histoire des pratiques commerciales montrant que le XIX<sup>e</sup> siècle n'était pas le siècle du libre-échange triomphant (même si cela était une idée répandue quand Paul Bairoch a publié *Mythes et paradoxes de l'histoire économique* en 1993) et cela pouvait les aider à donner une dimension historique au sujet ; quoi qu'il en soit, les connaissances factuelles étaient essentielles pour bien traiter le sujet, avec ou sans référence à l'ouvrage de Bairoch. La précision des connaissances historiques a donc été un critère d'évaluation, et la maîtrise des politiques commerciales du XIX<sup>e</sup> siècle ou de l'entre-deux guerres en plus de la présentation de l'après seconde guerre mondiale pouvait permettre de valoriser certaines copies. Il était attendu que les candidats aient de bonnes connaissances factuelles des mesures ayant fait progresser le libre-échange ou ayant au contraire renforcé le protectionnisme au cours de l'histoire, y compris sur la période très récente bien entendu. Le choix des exemples historiques restait bien sûr libre, même si le sujet demandait d'évoquer correctement les grandes séquences historiques plutôt favorables au libre-échange ou au protectionnisme depuis le XIX<sup>e</sup> siècle.

L'objectif du sujet n'était pas de cautionner ni d'invalider la phrase de Bairoch, mais d'en discuter la signification : comme toujours le candidat n'est pas jugé sur le contenu de la thèse qu'il adopte mais sur la rigueur avec laquelle il argumente pour la présenter. Il était toutefois souhaitable de n'adopter ni une posture servile, ni une posture de contestation par principe de l'assertion du sujet. Accepter d'emblée l'affirmation de Bairoch sans se demander s'il n'existe pas des arguments théoriques analysant des raisons économiques de pratiquer le protectionnisme, ni de mesures pratiques permettant de s'approcher dans la pratique d'une situation de libre échange à défaut de la réaliser pleinement serait réducteur. Inversement contester systématiquement la phrase de Bairoch sans avoir conscience que le libre échange parfait est un idéal inatteignable, ni que le protectionnisme est

souvent mis en œuvre à la suite de décisions politiques qui ne sont pas étayées par des théories économiques était une posture intellectuelle de refus d'examiner le bien-fondé de l'assertion de Bairoch quelque peu artificielle et présomptueuse.

Pour savoir si le libre-échange a fait l'objet d'une théorie, le candidat devait donc se demander si les économistes ont construit des explications complètes des effets du libre-échange, qu'il s'agisse d'expliquer les modifications de structures productives qu'il entraîne (spécialisations, et aussi fragmentation des processus productifs), les évolutions des rémunérations relatives des facteurs de productions, ou les augmentations de richesses disponibles sur un territoire (les candidats devraient avoir conscience que les gains dynamiques apportés par le libre-échange proviennent d'économies d'échelle tandis que le gain offert par l'exploitation des avantages comparatifs n'est que statique.) La différence entre les meilleures copies et les autres s'est faite notamment sur la capacité à prendre en compte l'ensemble de ces dimensions des théories du libre-échange, et pas seulement l'explication de l'avantage comparatif ricardien. Comme toujours les candidats ne devaient pas se contenter d'indiquer que tel auteur a émis des conclusions favorables (ou pas) au libre-échange, mais il fallait qu'ils expliquent en quoi consiste l'argumentation des auteurs mentionnés et quelle est la portée de leurs analyses.

En ce qui concerne le protectionnisme, les candidats devraient être en mesure de montrer qu'il a parfois pu faire l'objet de théories erronées, notamment la conception mercantiliste selon laquelle dans un échange, ce qu'un partenaire gagne, l'autre le perd ; les meilleurs candidats auraient pu avoir conscience que la théorie des avantages absolus d'Adam Smith est erronée parce qu'elle considère que si chaque pays ne dispose pas d'un avantage absolu, le libre-échange n'est pas avantageux, ce qui revient à recommander de rester protectionniste dans ces cas-là mais sur la base d'une théorie fautive puisque le gain à l'échange existe même pour le pays qui n'a aucun avantage absolu ; ceci n'ôte pas à Adam Smith le mérite d'avoir eu l'intuition que dans le commerce international le libre-échange était avantageux car il permettait d'importer des produits bon marché. Les candidats pouvaient aussi montrer que les théories justifiant le protectionnisme sont logiquement irréprochables mais ne valident celui-ci que dans des circonstances particulières (c'est le cas par exemple des célèbres politiques commerciales stratégiques dont Krugman lui-même avait souligné qu'elles étaient légitimes dans des cas bien spécifiques de marchés mondiaux oligopolistiques avec d'importantes barrières à l'entrée). Toutefois les candidats pouvaient également montrer qu'il existe des arguments théoriques permettant de justifier plus largement que dans le cas d'un duopole ou d'un oligopole certaines formes de protectionnisme, telles que des stratégies de développement fondées sur des remontées de filière, alors qu'il est fondamental d'être capable de développer des activités à forts gains de productivité, et plus généralement des formes de protectionnisme destinées à préserver des savoir-faire jugés stratégiques et dont l'abandon risque d'être irréversible (c'était ce genre d'arguments qui guidait déjà les recommandations protectionnistes de Friedrich List au XIX<sup>e</sup> siècle à propos du protectionnisme des industries naissantes).

Les bonnes copies devaient donc être capables de mélanger des éléments factuels précis sur les pratiques de libre-échange ou de protectionnisme observées dans l'histoire, et des analyses théoriques bien expliquées pour évaluer ce qu'entraîne le libre-échange (y compris certains effets jugés peu

propices au développement économique comme la concentration des activités dans certains territoires attractifs tandis que d'autres sont délaissés selon ce que montre les travaux de géographie économique) ou pour délimiter les conditions dans lesquelles le protectionnisme peut économiquement être utile. Les très bonnes copies pouvaient même montrer qu'il y a eu des évolutions au cours du temps des théories du libre-échange avec prise en compte d'hypothèses de plus en plus complexes permettant de mieux évaluer les effets du libre-échange, et que ceci a pu conduire à réévaluer les circonstances dans lesquelles le protectionnisme se révèle pertinent, si bien que celui-ci fait désormais l'objet d'un corpus théorique peut être plus précis qu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

Il était bien entendu nécessaire que les candidats aient conscience des limites factuelles auxquelles s'est heurtée la progression des pratiques de libre échange ces dernières années après une expansion depuis le milieu des années 1980 jusqu'au début du XXI<sup>e</sup> siècle, et si les connaissances d'exemples historiques remontant au XIX<sup>e</sup> siècle sont valorisantes, l'absence de toute référence aux évolutions des pratiques commerciales des dernières années a été pénalisante.

## ■ SUJET 2 : Inégalités et croissance

Ce sujet portait sur le programme des deux années : il concernait à la fois les transformations économiques et sociales depuis le XIX<sup>e</sup> siècle mais aussi les politiques économiques et sociales étudiées en 2<sup>ème</sup> Année.

Il fallait mobiliser des connaissances relatives à la mesure des inégalités, économiques, sociales mais aussi avoir des informations correctes sur l'étendue de ces inégalités (revenus, patrimoine, voire mobilité sociale). Les difficultés de ce sujet résidaient dans la capacité à bien étudier les interactions et non pas simplement les conséquences des inégalités sur la croissance ou de la croissance sur les inégalités, ce qui devait permettre de repérer les meilleures copies.

Comme toujours il était indispensable de proposer une définition des termes du sujet en introduction, et de faire une analyse de la problématique de celui-ci. La définition de la croissance pouvait être rapide, et la plupart des candidats ont parlé d'augmentation du PIB, voire du PIB par personne (et certains ont bien sûr utilisé la citation traditionnelle de François Perroux ou celle de Simon Kuznets). En ce qui concerne les inégalités, il suffisait dans un premier temps d'indiquer qu'il s'agit de différences qui donnent lieu à un classement hiérarchisé mais il était également nécessaire de préciser que les inégalités sont de natures variées : inégalités des revenus, des fortunes, des chances, des accomplissements personnels (des capacités pour reprendre l'expression d'Amartya Sen), des libertés, des droits. Il est normal que les candidats aient privilégié les inégalités économiques, et plus particulièrement les inégalités de revenus et les inégalités de patrimoine, car ils ne pouvaient pas traiter de la multiplicité de ces aspects en quatre heures, mais il fallait qu'ils aient bien précisé le type d'inégalités qu'ils prenaient en compte et qu'ils aient également réfléchi à la façon dont ils les évaluaient.

Les inégalités peuvent concerner des individus les uns par rapport aux autres, mais elles peuvent aussi s'appliquer à des groupes sociaux, et même à des pays les uns par rapport aux autres. Même si le candidat ne devait pas nécessairement avoir énuméré explicitement toutes les formes d'inégalités précitées en introduction, il devait avoir mentionné la diversité de la notion d'inégalités et la complexité de son évaluation. Dans le développement, il était bienvenu de signaler rapidement qu'il est difficile d'évaluer de façon précise les évolutions des inégalités en donnant quelques informations sur les indicateurs habituellement utilisés (pour montrer qu'il est d'autant plus difficile d'analyser l'impact de la croissance sur les inégalités, ou l'inverse, que les évolutions des inégalités s'interprètent de façon multiple). Et comme les candidats devaient essayer d'estimer l'influence des inégalités sur la croissance ou le rôle de la croissance dans l'évolution des inégalités, il était souhaitable de penser à signaler sur quel indicateur ils s'appuyaient pour exposer des informations factuelles.

Le but du sujet était de montrer à quel point il est complexe d'établir des interactions entre inégalités et croissance. Comme toujours dans un sujet de type « A et B », il fallait s'interroger sur l'existence d'une causalité dans un sens et dans l'autre, et se demander si la causalité s'exerce uniquement de façon positive ou peut également être négative (dans un sens comme dans l'autre). Il fallait se demander s'il y a interaction entre réduction (ou développement) des inégalités et croissance ;

autrement dit, il fallait analyser les circonstances dans lesquelles la réduction des inégalités par exemple peut se révéler favorable à la croissance, et se demander si ceci peut entraîner un phénomène auto-entretenu où la croissance permettrait de réduire les inégalités ; mais il fallait aussi se demander si une très forte réduction des inégalités de revenus ne finirait pas par réduire les espoirs d'enrichissement qui ont été un moteur des innovations et de la croissance depuis deux ou trois siècles, ce qui peut être une façon d'expliquer l'influence ambivalente des inégalités sur la croissance. Les candidats pouvaient disposer d'arguments plus ou moins abondants pour alimenter l'une ou l'autre thèse, mais ils devaient discuter de l'une et de l'autre puisque les effets des inégalités sur la croissance sont ambivalents ; l'idéal était de montrer que les effets positifs ou négatifs sur la croissance pouvaient dépendre de circonstances telles que le niveau de développement déjà atteint, du degré d'acceptabilité des inégalités lui-même fonction de la culture d'une société, mais aussi de l'intensité des inégalités existantes et peut-être de leur évolution au cours de l'histoire. Il fallait donc s'interroger de même sur les cas où l'augmentation des inégalités peut stimuler la croissance et discuter de l'effet en retour de celle-ci sur les inégalités : la croissance à son tour ne peut-elle pas contribuer à l'augmentation des inégalités, et ce processus peut-il se prolonger indéfiniment sans que l'augmentation des inégalités ne finisse par nuire à la croissance ? Le sujet n'est pas une question sur le caractère juste ou injuste des inégalités, et le hors sujet a plombé les résultats de plusieurs copies, mais les meilleurs candidats pouvaient avoir conscience que la perception sociale des différentes formes d'inégalités comme légitimes ou comme injustes peut avoir une influence sur le fait que ces inégalités jouent un rôle stimulant ou dépressif sur la production : la sociologie devait alors les aider à expliquer d'une part que les seuils à partir desquels les inégalités cessent d'être acceptables sont relatifs à l'époque et au pays pris en considération, et d'autre part, que le niveau de ces seuils évolue avec l'évolution des inégalités prises en compte : la diminution de l'intensité d'un phénomène social peut rendre celui-ci moins normal (au sens statistique) et donc moins acceptable (comme Tocqueville l'avait déjà montré à propos des inégalités ou comme Merton l'a analysé dans une filiation durkheimienne) et si les inégalités semblent peu acceptables, elles risquent d'entraîner des conflits sociaux ou des effets de découragements peu compatibles avec les gains de productivité nécessaires à la croissance.

Comme toujours les candidats ne sont pas notés sur les thèses qu'ils ont essayé de défendre dans leur copie, mais comme toujours il faut qu'ils aient passé en revue des argumentations contradictoires sur des thèses qui ne sont pas celles qu'ils vont considérer comme les plus convaincantes ; ainsi, aucune copie ne devrait se contenter d'expliquer que les inégalités sont favorables à la croissance, pas plus qu'elle ne devrait se contenter d'affirmer que les inégalités nuisent à la croissance. Et quelle que soit la thèse soutenue, il était toujours très important de préciser quelle est la nature des inégalités dont le candidat affirmait qu'elles ont un impact positif ou négatif sur la croissance, et de justifier à l'aide d'analyses économiques ou sociologiques précises, et de faits précis, les thèses soutenues. Les remarques précédentes concernent principalement la question de l'influence positive ou négative des inégalités sur la croissance, car c'est sans doute dans le sujet celle qui prête le plus à des débats théoriques, et les candidats auraient dû privilégier l'analyse de ce sens de causalité s'ils n'avaient pas le temps d'embrasser l'ensemble des interactions entre inégalités et croissance ; mais le sujet invitait bien également les candidats à se demander quel rôle la croissance pouvait jouer dans l'évolution des

inégalités, donc les copies qui ont abordé l'ensemble des interactions, dans les deux sens de causalité, ont été valorisées.

Les meilleures copies ont non seulement présenté les arguments sur lesquels les auteurs s'appuient pour expliquer logiquement comment les inégalités influencent la croissance, ou au contraire comment la croissance fait évoluer les inégalités, mais elles ont également exposé des évaluations empiriques des thèses qu'elles restituaient. Les connaissances factuelles précises étaient donc importantes (il est vrai qu'elles le sont quel que soit le sujet) : par exemple quand les candidats utilisaient la courbe de Kuznets pour montrer comment la croissance au moment de la Révolution Industrielle s'est accompagnée d'une augmentation des inégalités de revenus (évaluée par la répartition des revenus par quintile) avant d'être associée à une réduction de ces inégalités, ils auraient dû indiquer précisément quelle période couvre la courbe de Kuznets, et restituer, si possible en les contextualisant, les explications proposées par Kuznets lui-même ; et ensuite il fallait qu'ils exposent aussi ce que sont devenues les inégalités de revenus dans les pays développés à partir des années 1980, et qu'ils savent que la courbe de Kuznets s'est déformée puisqu'il existe désormais à nouveau une corrélation positive entre croissance et inégalités ; et il fallait aussi qu'ils aient conscience que l'augmentation des inégalités ainsi constatée n'est pas universelle. Plus généralement, quels que soient les éléments empiriques utilisés il était souhaitable que les candidats se soucient de bien préciser la période, les territoires et les types d'inégalités dont il est question.

Le sujet n'était donc pas un sujet prescriptif (du type « comment réduire les inégalités ? », ni même du type « faut-il réduire les inégalités ? ») mais il était cognitif et demandait d'analyser le plus précisément possible des relations de causalité. Les candidats doivent garder à l'esprit que, sans doute, l'économie, tout comme la sociologie ne vaudrait pas une heure de peine si elle ne débouchait sur des recommandations pratiques, comme le suggérait Durkheim, mais que cela ne signifie pas que tous les sujets ont des visées pratiques, et qu'il est très intéressant déjà de bien établir un diagnostic sur des interactions entre certains phénomènes économiques ou sociaux : sans diagnostic toute visée pratique risque d'être inefficace, voire dangereuse, et les candidats devraient y songer avant de précipiter dans des considérations qu'ils aiment bien exposer mais qui risquent d'être hors sujet.

## PLANS ENVISAGEABLES

### ■ SUJET 1

Il n'était pas indispensable d'être extrêmement original pour réussir une bonne copie et un plan très basique en deux parties pouvait donner un bon résultat :

*1) La thèse de Paul Bairoch est fondée sur le contraste entre la prise de conscience dès le XIX<sup>e</sup> siècle des avantages que peut apporter le libre échange tandis que les pratiques de libre échange sont souvent hésitantes, incomplètes, et donnent lieu à des retours de diverses formes de protectionnisme, y compris à l'époque actuelle.*

*2) Mais il peut exister une articulation du protectionnisme et du libre-échange, aussi bien dans les théories économiques qui ont précisé au cours de l'histoire (souvent récente) les conditions dans lesquelles l'une ou l'autre pratique peut être recommandée, que dans leur mise en œuvre, le libre échange parfait et achevé semblant inaccessible.*

Le plan précédent pouvait être décliné en trois parties pour les candidats qui voulaient consacrer une partie entière à l'analyse de la situation contemporaine :

*1) Les théories du libre-échange ont été écoutées et mise en œuvre comme en atteste l'histoire.*

*2) Mais la mise en pratique du libre-échange a bien été limitée du fait d'une acceptation politique difficile et à partir d'arguments théoriques validant certaines formes particulières de protectionnisme.*

*3) Aujourd'hui les deux pratiques (libre-échange et protectionnisme) se côtoient et sur l'une et l'autre défendues par un corpus théorique.*

Et d'autres variantes étaient envisageables :

*1) Hier théorie dominante à la réalité incontestable,*

*2) le libre échange est en fait aujourd'hui moins une théorie à appliquer qu'un objectif vers lequel tendre*

*3) et il s'accommode dans la réalité de multiples entorses protectionnistes.*

Ou encore :

*1) Le libre échange s'est imposé mais avec une réalité différente de celle annoncée par les premiers modèles théoriques,*

*2) et le protectionnisme est ainsi intégré au modèle libre-échangiste comme chemin vers le libre-échange, refuge temporaire en cas de crise ou outil ponctuel pour mieux faire fonctionner les marchés internationaux.*

## ■ SUJET 2

Pour ce sujet non seulement les plans en trois parties n'étaient pas indispensables (comme toujours) mais certains de ces plans ont même été très pénalisants car, dans certaines copies qui jusque-là étaient plutôt honorables, les candidats ont plaqué une troisième partie hors sujet consacrée aux façons de faire diminuer les inégalités. Si les candidats souhaitaient dire qu'il fallait réduire les inégalités, ils devaient le faire en montrant que c'est une condition pour les inégalités restent compatibles avec la croissance et cela pouvait donner un plan analogue à ce qui suit :

*1) Il existe un cercle vertueux entre croissance et inégalités.*

*2) Mais cette approche semble trop optimiste et il faut des mesures de redistribution pour garantir une croissance économique soutenue.*

Compte tenu de la complexité des interactions à examiner entre inégalités et croissance, les plans en trois parties pouvaient toutefois être utiles pour englober tous les aspects du sujet à condition de rester entièrement centré sur celui-ci. Le plan le plus simple de ce type pouvait être fondé sur l'examen successif des liens de causalité :

*1) L'impact de la croissance sur les inégalités varie selon les périodes,*

*2) d'autant que laisser les inégalités se développer peut avoir des effets stimulants pour la croissance,*

*3) à condition que ces inégalités n'entravent pas les possibilités d'améliorer capital humain, ni ne dégradent les caractéristiques de l'environnement naturel ou social des activités humaines, auxquels cas leur impact peut nuire à la croissance.*

Ce plan pouvait être affiné en précisant les circonstances dans lesquelles les interactions jouent positivement ou négativement :

*1) Les inégalités dans les économies traditionnelles (éloignées de la frontière technologique) sont favorables à la croissance.*

*2) Mais les inégalités deviennent néfastes pour la croissance des économies modernes fondées sur l'innovation.*

*3) Pour entretenir la croissance il faut donc veiller à limiter l'ampleur des inégalités qu'elle risque d'engendrer.*

Certaines copies ont tenté de façon pertinente des plans fondés sur l'échelle (nationale ou internationale) où se manifestent les inégalités :

*1) Le processus de croissance peut engendrer des inégalités à l'intérieur des pays,*

*2) et la présence d'inégalités a un impact ambivalent sur la croissance des pays qui connaissent ces inégalités,*

*3) tandis que les interactions entre croissance et inégalités aggravent l'écart entre économies en croissance et économies marginalisées.*